

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

AVIS PUBLIC

SÉANCE DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE CONCERNANT
LA CITATION DE L'ÉGLISE DE SAINTE-AGATHE

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-M-388
CITANT EN IMMEUBLE PATRIMONIAL L'ÉGLISE DE SAINTE-AGATHE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Lors de la séance tenue le 15 octobre 2024, le conseil municipal a déposé le projet règlement suivant et a donné un avis de motion que ce règlement sera soumis au conseil pour adoption, avec ou sans changement, lors d'une séance distincte :
 - Règlement numéro 2024-M-388 citant en immeuble patrimonial l'église de Sainte-Agathe.
2. Le présent règlement a pour objet de préciser la citation du *Règlement numéro 93-7* concernant l'église de Sainte-Agathe :
 - De citer en partie l'église de Sainte-Agathe, propriété située au 37, rue Principale Est, dans la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, sur le lot 6 495 584 du cadastre du Québec, à titre d'immeuble patrimonial, en conformité avec les pouvoirs conférés à la Ville en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*. La citation vise les éléments extérieurs du volume d'origine érigé en 1905-1907, sur toutes les façades en pierre, la toiture à tôle à la canadienne, les clochers, le parvis, la voûte intérieure du chœur et de la nef, et son narthex. Elle s'applique également aux orgues, aux fenêtres, ainsi qu'au mobilier liturgique du chœur et de la nef qui sont fixés au bâtiment.
3. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil local du patrimoine, lors d'une séance qui sera tenue le 25 novembre 2024, à 18 heures, à la salle Georges-Vanier, au 50, rue Saint-Joseph, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 1M9.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance – 15 octobre 2024 » et à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 22 octobre 2024.

Anny Després, greffière adjointe